

INEGALITE D'ACCES AUX INNOVATIONS DE RESTAURATIONS DES TERRES DANS LA COMMUNE DE ZITENGA (BURKINA FASO).

**Adidjata OUEDRAOGO, Sita ZOUGOURI,
Taladi Narcisse YONLI, Safiatou TIENDREBEOGO**

*Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
adidja781@outlook.fr*

Marlène ALIAS, Barbara Vicenti

Alliance Bioversity-CIAT

Résumé

Les petites exploitations familiales font face au défi majeur de la dégradation des terres agricoles qui menace leur productivité, leurs revenus et leur autosuffisance alimentaire. La restauration des terres et des forêts apparaît ainsi comme une nécessité qui répond à la fois aux défis alimentaires, économiques et environnementaux. Dans ce contexte, plusieurs innovations visent les petits producteurs des exploitations familiales pour atteindre cet objectif. Cependant, leur taux d'adoption est fréquemment bas, en particulier celui des femmes ; ce qui menace le succès et la durabilité des initiatives.

La présente étude qui use essentiellement d'une démarche qualitative basée sur les entretiens avec les producteurs de Zitenga, permet de lever le voile sur les incidences des inégalités sociales dans la capacité des paysannes et des paysans d'adopter des innovations qui appuient la restauration des terres. Il appert qu'il faut considérer les aspects liés au genre dans la dissémination d'innovations puisque les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes capacités d'adoption. Toutefois, l'étude démontre qu'il n'est pas suffisant de se fier seulement au genre car, d'autres facteurs sociaux interagissent avec le genre pour déterminer les capacités d'adoption. Ainsi l'intersectionnalité permet-elle d'acquérir une lecture plus globale des groupes marginalisés et exclus dans l'accès aux innovations de restauration des terres. Cette perspective s'affirme avec nécessité pour appuyer la restauration chez les groupes les plus marginalisés dont les terres sont particulièrement dégradées, à fin d'améliorer leurs conditions de vie, leur environnement écologique mais aussi rendre plus inclusive les interventions en matière de restauration des terres.

Mots clés : *exclusion, genre, innovation, intersectionnalité, restauration des terres et des forêts*

Abstract

Small family farms face the major challenge of agricultural land degradation which threatens their productivity, income and food self-sufficiency. Restoration of land and forests thus appears to be a necessity which responds to food, economic and environmental challenges. In this context, several innovations are aimed at small producers on family farms to achieve this objective. However, their adoption rate is frequently low, especially among women; which threatens the success and sustainability of initiatives. This

study, which essentially uses a qualitative approach based on interviews with Zitenga producers, sheds light on the impact of social inequalities on the capacity of peasants to adopt innovations that support the restoration of land. It appears that gender aspects must be considered in the dissemination of innovations since men and women do not have the same adoption capacities. However, the study shows that it is not enough to rely on gender alone as other social factors interact with gender to determine adoption capacities. Thus, intersectionality makes it possible to acquire a more global understanding of marginalized and excluded groups in access to land restoration innovations. This perspective is essential to support restoration among the most marginalized groups whose lands are particularly degraded, in order to improve their living conditions, their ecological environment but also to make land restoration interventions more inclusive.

Keywords: *exclusion, gender, innovation, intersectionality, land and forest restoration.*

Introduction

Le Burkina Faso, comme la plupart des pays soudano-sahéliens, connaissent depuis la moitié du XIXe siècle la dégradation des terres. Cette situation affecte le domaine de l'agriculture qui est pourtant un maillon essentiel dans l'économie de ces pays. Les exploitants agricoles font ainsi face à deux défis majeurs que sont l'adaptation à ce phénomène environnemental et l'autosuffisance alimentaire (Reinert, 2015). C'est en réponse à cette préoccupation que des initiatives de nouvelles pratiques agricoles sont développées tant au niveau local, national qu'international. Certaines de ces initiatives consistent en l'adoption de techniques de restauration des terres et des forêts par les exploitations familiales, qui sont dominantes dans l'agriculture du Burkina Faso et des pays africains de façon générale (WFP, 2014¹) avec plus de 60 % de la population agricole.

Ces exploitations familiales sont caractérisées par une main-d'œuvre familiale d'au moins 50 % de femmes (Villarreal, 2014). Cependant, malgré leur grande implication dans les travaux agricoles (Boserup, 1970 ; Traore, 2010), les femmes sont soumises à des conditions d'inégal accès aux ressources de production, mais aussi à l'accès aux nouvelles technologies agricoles (Guetat-Bernard et al 2014). Cette situation les rend particulièrement vulnérables face aux crises et aux défis environnementaux. En effet, comme l'explique Droy, les caractéristiques « économique et sociale des sociétés rurales reposent sur une différenciation des droits, des activités et des responsabilités entre

¹ <https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp266835.pdf> consulté le 17/11/2020.

femmes et hommes, en plus des autres dimensions sociales (ethnie, statut, religion, etc.). C'est pourquoi les conséquences de la dégradation des terres et de la désertification se déclinent en partie différemment selon que l'on soit femme ou homme, aîné ou cadet, appartenant à tel ou tel groupe social. » (Droy, 2019 : 9)

Au regard de ces constats, nous nous sommes intéressés à l'influence des rapports de genre dans l'adoption et la diffusion de ces innovations de restauration des terres et des forêts dans la commune rurale de Zitenga. En intégrant la problématique genre de façon explicite et spécifique, cette étude enrichit la littérature existant sur l'adoption et la diffusion des techniques de restauration des forêts souligne l'importance de développer des initiatives d'accompagnements qui favorisent l'appropriation de « laisser pour compte » dans la lutte contre la dégradation des terres.

1. méthodologie

La présente étude est menée dans trois villages de la commune de Zitenga, province d'Oubritenga, au Burkina Faso. Située dans le Plateau central, la commune de Zitenga est dominée par les *mossé*. La méthode qualitative a été retenue pour cette étude afin de situer l'historicité des pratiques innovantes, les contraintes, les savoirs et les savoir-faire en dépassant les dichotomies innovation endogène et innovation exogène. Nous avons ainsi appréhendé les différents réseaux sociaux, en vue de contextualiser l'innovation technique par rapport aux conditions sociales tout en tenant compte de l'hétérogénéité économique et sociale des différents acteurs impliqués dans cette dynamique.

La population cible est l'ensemble des chef(fe)s d'exploitation de ces villages. Les personnes de ressources sont composées des coordinateurs des associations présentes dans ces villages et qui travaillent dans le domaine de la restauration des terres et des forêts, les autorités coutumières, les agents déconcentrés de l'Etat et les conseillers villageois de développement (CVD). Les individus de l'échantillon ont été identifiés selon certains critères sociaux et démographiques de façon raisonnée afin de s'assurer une hétérogénéité de la population cible. Les critères sociaux se rapportent au statut matrimonial, à l'âge et le sexe. Au terme de la collecte des données, 118 personnes ont été enquêtées. Les

données collectées sont issues de deux phases de terrain effectuées en 2019 et en 2020.

Tableau 1 : Récapitulatif des enquêt(e)s sur le terrain

Villages	Les personnes qui adopté au moins une innovation		Les personnes qui n'ont pas adopté d'innovation		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Barkoudouba mossi	13	20	02	04	39
Dayagretenga	10	18	05	04	37
Komnongo	06	10	08	03	27
Total	29	48	15	11	103
Personnes ressources	15				118

Source : enquête de terrain, juin 2019

2. Résultats et discussion

2.1. Aperçu sur les innovations de restauration des terres et des forêts

Dans cette étude, est innovation toute nouvelle technique, ou combinaison entre des techniques ou une réappropriation sensiblement améliorée de techniques déjà existantes, des savoirs ou des modes d'organisation en place et qui visent la préservation des sols de l'érosion et /ou pour leur régénération et ainsi que pour la restauration des arbres. Les différentes techniques de restauration des terres et des ressources naturelles peuvent être regroupées principalement selon trois différents volets. Nous avons deux groupes de techniques dites mécaniques (INERA, 2004), dont les techniques de conservation des eaux et des sols (CES) et celles de défense et de restauration des sols (DRS). Les CES incluent les demi-lunes et le zaï. La technique du zaï et des demi-lunes consistent à creuser des trous dans des terrains dénudés afin d'y recueillir les eaux de ruissellement et les y faire infiltrer. Les trous sont partiellement remplis de compost.

Les DRS incluent les cordons pierreux et les bandes enherbées. Les DRS sont des barrières de mécaniques de freinage des eaux de ruissellement

placées le long des courbes de niveau pour réduire l'érosion et augmenter le stock d'humidité du sol.

On a ensuite la technique agroforestière : la régénération naturelle assistée (RNA). La RNA consiste à épargner certains arbustes (arbres utiles et à usages multiples), de façon à reconstituer un couvert ligneux dans les champs. La mise en défens, appelée *grillage* par les populations, est une jachère protégée contre les formes de pressions liées aux activités humaines (pâturage, feu de brousse, coupe de bois). Quels sont alors les facteurs d'adoption de ces innovations ?

2.2. Les facteurs d'adoption des techniques

Le principal facteur qui motive l'adoption de techniques de restauration des terres et des forêts évoquées par les paysannes et les paysans est l'amélioration du rendement agricole. L'efficacité de ces techniques est observable chez les premiers adoptants ; ce qui favorise leur diffusion. En effet, comme nous l'indiquent les propos d'un paysan de 50 ans de *Dayagretenga* : « Mon expérience avec les cordons pierreux remonte à l'époque où mon père avait décidé de déplacer notre concession (...). Mais il se trouve que là où nous sommes allés nous installer était un espace désert, où les femmes venaient faire sécher leurs légumes. C'est ainsi qu'après la construction de nos maisons mon père nous a fait ramasser des pierres pour entourer la concession pour ne pas que l'eau entre dans la cour, mais lorsque nous avons semé derrière ces pierres pendant la période hivernale, nous avons constaté que la production sur cette partie de la parcelle était différente de celle des autres parcelles. Nous avons donc relié ce bon rendement à l'alignement des pierres qui a permis à l'eau de mieux s'infiltrer dans le sol. C'est alors que nous avons eu confiance en cette technique et que nous avons décidé d'aligner les pierres dans tout notre champ. Ainsi, au bout de trois ans, nous avons constaté une meilleure production par rapport aux autres champs. Maintenant, je le fais dans mes propres champs ».

En plus de l'efficacité des innovations, le facteur principal évoqué par les paysans et les paysannes et qui a motivé leur adhésion aux innovations CES et DRS est la pression foncière. La pression foncière engendrée par l'accroissement démographique entraîne une pénurie et une surexploitation des terres agricoles qui font que les paysans et les paysannes adoptent des stratégies de fertilisation ou de restauration des terres. Dans le village de *Barkoudouba*, où cette pression foncière se fait

plus sentir par rapport aux deux autres villages, les paysans disent qu' « avant, si tu cultivais sur une parcelle et tu constatais qu'elle n'était plus fertile, tu pouvais la laisser en jachère et aller cultiver sur d'autres terres, mais maintenant, cela n'est plus possible. Tu ne disposes que des terres sur lesquelles tu cultives bien qu'elles ne soient plus fertiles. C'est donc à toi de t'arranger pour qu'elles soient toujours productives. Dans ce cas, tu es obligé d'adopter les techniques comme le zaï et les cordons pierreux ».

Dans les autres villages, la problématique de la pression démographique ne se pose pas, mais les paysans disent avoir compris qu'il ne s'agit pas de cultiver sur de grandes superficies, d'autant plus que cela ne garantit pas un bon rendement. Meilleur est-il d'exploiter des parcelles efficacement en adoptant des techniques de CES/DRS.

Les enquêtés insistent plus sur les techniques qui ont un impact direct sur leur rendement agricole, dont les techniques CES/DRS, même si peu d'entre eux ont montré un souci particulier pour la restauration des terres et des forêts. Aussi, se pose la problématique de la compatibilité et de la testabilité (Rogers, 2003) de la RNA chez les paysannes et les paysans parce que selon les enquêtés, la présence des arbres et/ou des arbustes réduit leur production agricole. De plus, on ne perçoit pas de façon immédiate l'impact de la RNA sur la production agricole, ni sur la restauration des sols.

L'adoption de ces techniques a des exigences qui freinent leur diffusion. Ces exigences sont différentes selon les groupes de techniques. En ce qui concerne les techniques d'agroforesterie, la principale difficulté est la question foncière. L'installation d'une mise en défens suppose la détention d'espace foncier assez important pour consacrer au moins 3 ha pour la mise en défens et en avoir encore pour les cultures agricoles qui serviront à subvenir au besoin alimentaire de la famille. La question foncière se pose aussi pour l'adoption de la RNA, qui a pour objectif de reconstituer progressivement le couvert végétal dans les champs. Mais pour les paysans la présence d'un certain nombre d'arbres dans les champs réduit leur rendement agricole. C'est alors qu'ils adoptent cette technique sur d'autres espaces terriens que celui de leur champ principal. Pour les CES la principale difficulté est la disponibilité du compost tandis que pour les DRS c'est la disponibilité des pierres, et quand il en a, le problème de leur transport dans les champs se pose. Cependant, ces

exigences se présentent différemment aux hommes, aux femmes et aux jeunes.

2.3. Inégalité de genre et capacité d'adoption des innovations

L'essentiel des exploitations agricoles dans les villages d'études sont des exploitations familiales dont la production est principalement destinée aux besoins des ménages et la main d'œuvre est fondamentalement familiale. Deux grands groupes de chefs d'exploitation en fonction du sexe, ont été distingués. En ajoutant les variables telles que le statut social et le statut matrimonial à celui du sexe, on distingue cinq sous-groupes ou typologies de chef(fe)s d'exploitation qui ont différentes capacités d'adoption des innovations de restauration des terres : les *Kāsmdambā* (les aînés) et les *yapā* (les cadets) chez les hommes ; et les *Paḡb sēn koodb ye* (femme chef d'exploitation), *Paḡ- kōapā* (les veuves) et *Yap-paḡbā*, les femmes des immigrés temporaires dans le groupe des femmes.

La catégorisation des différents acteurs (paysans et paysannes) en groupe permet d'avoir une idée de la configuration sociale des villages. Cette configuration offre une vue sur l'accès aux ressources que ce soient les savoirs comme les moyens de production tels que la terre et les opportunités comme l'adhésion dans les OP. Les conditions d'accès à ces ressources, mise en confrontation avec les exigences et les implications des techniques novatrices de restauration des terres et des forêts, permet de montrer que les inégalités sociales influencent différemment les individus dans l'adoption des techniques de restauration des terres et des forêts.

2.3.1. Les groupes des hommes

Les *Kāsmdambā* (les aînés) sont les acteurs les plus importants en termes de nombre dans les différents villages où l'étude a été menée. Ils sont pour la grande majorité des aînés des familles et possèdent des terres qu'ils ont héritées des parents. Ils ont comme principale activité l'agriculture et l'élevage comme activité secondaire. Ils sont « résidents » à temps plein dans le village. Ils sont pour la plupart, ceux qui ont la responsabilité de distribuer les terres aux cadets de la famille. Ils détiennent une grande part de ces terres. Leur patrimoine foncier est fonction de celui de leur père, mais aussi du nombre de leurs frères résidents dans le village.

Les paysans qui sont dans ce groupe ont plus de facilité d'adoption des techniques de CES par rapport aux autres groupes car ils ont des avantages liés à leurs statuts quant à l'accès au compost (Tableau 1). En effet, étant les chefs de ménage, ils ont un droit sur les ordures ménagères qui sont une composante non négligeable dans la préparation du compost. Leurs activités secondaires (l'élevage) leur permettent de collecter les bouses des animaux qui sont aussi importants dans la préparation du compost. Ils disposent ainsi de ce qui constitue la principale difficulté liée à l'adoption des techniques au zaï et des demi-lunes grâce à leurs statuts sociaux. Aussi, ces personnes sont membres des organisations paysannes (OP) ; ce qui leur permet de bénéficier de fosses fumières de la part des ONG, au-delà des formations et des conseils. L'acquisition des fosses fumières leur facilite du même coup la production du compost. Au regard de tous ces facteurs, (et même si cela n'est pas mécanique) il leur est permis d'adopter les techniques du zaï et des demi-lunes et ce, sur des superficies plus importantes que celles des autres groupes.

Dans un deuxième temps, la participation de ce groupe dans les OP leur permet d'avoir des appuis dans la réalisation des techniques de DRS, notamment des cordons pierreux. Les OP mettent à la disposition de leurs membres non seulement le matériel de concassage, mais aussi des camions pour le transport des moellons, en plus d'une récompense monétaire, fournie par des ONGs qui les appuient, par hectare de réalisation des cordons pierreux.

Enfin, pour ce qui est des mises en défens, l'une des contraintes principales est la disponibilité d'une terre d'au moins 3 hectares. Disposer de ces 3 hectares pour la mise en défens suppose en avoir plus pour cultiver les céréales pour les besoins alimentaires du ménage, mais aussi être disponible pour l'entretien et les travaux à l'intérieur du *grillage*. Ces deux facteurs, c'est-à-dire la question foncière et la disponibilité de main d'œuvre dans le village toute l'année, excluent quasiment tous les autres groupes et justifie que dans ces villages, toutes les mises en défens sont détenues par les membres de ce groupe social. Il y a cependant des personnes dans ce groupe qui ne pratiquent pas certaines techniques du fait qu'elles ne disposent pas de terres appropriées (nature du sol et/ou petite superficie) à l'adoption de certaines techniques comme le zaï, les demi-lunes.

Les *yapã* (les cadets) sont une catégorie de personnes qu'on retrouve difficilement dans les villages pendant la saison sèche. Ces jeunes se déplacent dans d'autres localités pour exercer des activités de contre-saison génératrices de revenus (maraîchage, orpaillage et autres activités), par exemple dans les grands centres (Ouaga, Ouahigouya) et vers les pays voisins (Côte d'Ivoire, Mali...) (PCD, 2013). C'est donc un phénomène social lié à la détérioration des conditions socio-économiques dans le milieu rural (Droy 1990), ou un moyen de survie et de promotion sociale pour ses membres situés au bas de la hiérarchie traditionnelle, que constitue ce groupe par rapport aux *Kāsmambã*. Il y a une spécificité dans ce groupe social. Il y a d'abord ceux qui reviennent de façon systématique en début de la saison hivernale ; ceux qui sont nouvellement installés de façon définitive au village ; et enfin ceux que le retour n'est pas vraiment attendu, parce que ne revenant pas de façon systématique en début de saison hivernale.

Une des épouses de ces jeunes nous confiait : « Cela fait deux ans que nous sommes séparés [de champs] de la grande famille et depuis mon mari part travailler à Bobo Dioulasso. La première année, il est revenu en début de la saison hivernale, mais l'année dernière, j'ai travaillé seule parce qu'il n'est pas venu ».

Sur les seize (16) cadets qui ont fait partie de l'échantillon, seul, deux d'entre eux vivent de façon permanente au village. Les autres sont soit des maraîchers, des commerçants, des pêcheurs, des orpailleurs, ou exercent des activités salariales. Pour eux, l'agriculture est une activité secondaire. C'est pourquoi ils laissent cette activité à la charge de leurs femmes et ou de leurs parents.

Les *Yapã* (les cadets) ont accès à la terre par héritage, soit directement de leur père ou avec leurs frères aînés. On retrouve certains qui disent adopter le *zai*, mais l'observation directe montre que la pratique ne se fait pas sur la base d'une réelle connaissance de la technique. En effet, les *yapa* sont tous absents dans les OP et cela les exclut de l'accès à la connaissance de toutes les *tovm paalle* (des techniques innovatrices). Ainsi, au lieu d'effectuer des *zai* en bonne et due forme, ils s'agissaient pour eux de faire seulement des poquets et y mettre du compost sans respecter les règles qui guident la réalisation de la technique. Aussi, quand ils le font, c'est en saison hivernale qu'ils commencent à faire les poquets. Leur absence durant toute la période sèche est un obstacle à l'adoption des

techniques de DRS, plus particulièrement celle des cordons pierreux alors que les techniques de demi-lunes et d'agroforesterie sont méconnues par la majorité de ceux-ci.

2.3.2. Les groupes des femmes

Au Burkina Faso, les femmes ont longtemps été considérées comme un groupe homogène et marginalisé quant à l'accès aux ressources (GRAF, 2007). Nos données permettent de les classer en trois sous-groupes en ce qui concerne leur accès et leur capacité à adopter les innovations en matière de restauration des terres. Pour les trois sous-groupes, l'activité principale est l'agriculture et le commerce et l'élevage est leur activité secondaire.

Le groupe social *Pagb sēn koodb ye* (les femmes chefs d'exploitation) désigne les femmes qui ne travaillent pas sous l'autorité de leurs époux bien que celui-ci soit présent. Cette nouvelle dynamique (si on peut se permettre de le dire en ces termes) émerge dans les trois villages de notre étude. On constate une nouvelle organisation des travaux agricoles ainsi qu'une autre forme d'accès de la ressource terre. En effet, certains chefs de ménage polygames choisissent de subdiviser leur champ familial entre leurs femmes pour qu'elles y cultivent avec leurs enfants. Ces femmes ont le pouvoir de décider de ce qu'elles veulent cultiver ainsi que l'adoption des techniques culturales. Ces terres sont différentes des champs de femmes qui leur revenaient traditionnellement de droit (Yoda, 2009). Les terres dont elles bénéficient ici leur servent à cultiver des céréales comme le mil et le sorgho jusqu'ici la responsabilité des hommes (Riss, 1989 :129), en plus des produits qu'elles cultivent traditionnellement (arachide, gombo, haricot). Cela contribue donc à augmenter leur responsabilité dans le ménage tout en allégeant celle des époux.

L'émergence de ce groupe social est aussi une forme de mobilité genrée dans le domaine de l'agriculture (Rieu et Dahache, 2008) dans la mesure où ces femmes acquièrent le pouvoir de décision dans la pratique des activités agricoles et donc des techniques de restauration des terres et des forêts.

Ces femmes sont toutes membres d'organisations paysannes (OPs) ou en contact avec des techniciens d'agriculture. Ce double soutien leur permet d'adopter certaines techniques, dont le zaï, les cordons pierreux

et les bandes enherbées (Tableau 1). Par contre, elles jugent difficile la réalisation des demi-lunes qui sont aussi très peu connues dans les villages. Certaines ont des fosses fumières dont elles ont bénéficié grâce à leur adhésion aux OPs. Celles qui sont dans les villages de Komnongo et de Dayagretenga ont pu adopter les cordons pierreux grâce aux différents soutiens dont elles bénéficient auprès des structures. Leur adoption de la RNA est fonction de la structure à laquelle elles sont affiliées, dont certaines comme Tiipaalga exige de leur partenaire l'adoption de cette technique.

La mise en défens reste cependant une technique qu'elles ne peuvent pas adopter à cause de ses exigences (disponibilité d'une grande superficie et droits d'accès au foncier sécurisés). Notamment, elles ne peuvent pas entreprendre les démarches pour avoir un procès-verbal foncier local dans la mesure où elles n'ont que le droit d'usage sur les terres.

Le groupe dénommé *Pvg-kōapā*, « les veuves » représente les femmes qui ont perdu leur époux et qui ne se sont pas remariées. Ces femmes ont principalement un âge compris entre 40 ans et 65 ans. Elles ne bénéficient pas systématiquement des champs de leur époux. Elles cultivent sur des portions léguées par la famille de leur défunt époux. Ce groupe de femmes se retrouve très souvent avec de petites portions de terre dégradées et moins productives.

Notons que certaines veuves habitent dans de grandes concessions avec la famille de leurs époux. C'est le groupe de personnes qui rencontre le plus de difficultés dans l'adoption des innovations de restauration des terres et de la forêt. Celles qui sont détachées de la concession ont plus de liberté et de pouvoir de décisions dans les travaux agricoles. Cette distinction peut être appuyée par l'âge et le sexe de leurs enfants. Avoir des enfants de sexe masculin et d'au moins 17 ans peuvent conférer un certain nombre d'avantages comme c'est le cas d'une veuve de 58 ans qui a pu intégrer une OP grâce à son fils. En effet, comme elle nous l'explique « *j'ai pu faire partie de l'organisation des cordons pierreux en inscrivant mon fils sur la liste* ». Faire partie d'une OP n'est possible qu'en présentant un bras valide de sexe masculin, qui soit à même de participer aux différentes activités de l'organisation. Ainsi, les veuves sans fils sont indirectement exclues (parce qu'elles n'ont plus d'époux) des OPs qui interviennent dans la restauration des terres et des forêts.

Les *Pvg-kōapā* ont des connaissances sur le zaï, qu'elles disent avoir apprises auprès de leurs défunts époux. Sur les dix (10) enquêtées, seul quatre (4) continuent de pratiquer cette technique après le décès de leurs époux. En effet, celles qui sont dans des concessions séparées de celle de leur belle famille ont la possibilité de produire, sans fosse fumière, du compost pour la réalisation du zaï tandis que celles qui sont dans une grande concession n'ont pas cette possibilité et doivent partager ou du moins demander le compost au chef de ménage. Ainsi, ces dernières n'arrivent pas à adopter le zaï.

Pour les techniques DRS, particulièrement la technique des cordons pierreux, seules celles qui font partie des OPs (ce qui implique qu'elles bénéficient d'appui matériel et monétaire), peuvent adopter cette technique. Cette technique demande une force physique ainsi que la disponibilité de moyen de transport des moellons qui leur est quasiment inaccessible. Pour le cas des mises en défens, elles sont d'office exclues parce qu'elles ne disposent pas de terre pour l'adoption de cette technique alors que la technique de RNA, qui est assez nouvelle dans leur localité, est portée par les ONG et les structures. Ainsi, elles sont majoritairement exclues de la connaissance même de cette technique parce que ne faisant pas partie des OP qui sont visées par ces structures. Les femmes identifiées comme étant dans le groupe des femmes des émigrés (*Yap-pagbā*) sont jeunes d'une trentaine d'années. Elles cultivent dans les champs dont leurs maris ont eux-mêmes hérité. Ce sont donc des terres de superficie plus importante et plus fertiles que celles dont bénéficie le groupe des *Pvg-kōapā*. La situation des femmes des émigrés leur permet d'acquérir une certaine autonomie dans la gestion des travaux agricoles dans la mesure où elles ont le pouvoir de décision.

Seule la technique de zaï est adoptée par ce groupe de femme. Ces femmes ont le droit d'utiliser le compost lorsqu'elles vivent avec leur beaux-parents et lorsqu'elles sont dans un ménage séparé, elles produisent le compost. Leur exclusion dans les O.P et l'indisponibilité de leur époux, le nombre d'hectares sur lesquels elles ont droit d'exploitation sont les facteurs qui freinent l'adoption de certaines techniques telles que les cordons pierreux, les demi-lunes, la RNA et la mise en défens.

Tableau 2 : Répartition des techniques adoptées selon les groupes sociaux

Technique de restauration/ Groupe social/		Les Kāsmda mbā (ainés)	Les Yap ō (cadets)	Les Pagb sēn koodb ye (femmes « cheffes d'exploitation »)	Les Pug kōap ā (veuves)	Les Yap-pagbā (Femmes des émigrés)
CES	Zai	X		X	x	X
	Demi-lunes	X				
DRS	Cordon pierreux	X		X		
	Bandes enherbées	X				
Agroforesterie	RNA	X		X		

Source : enquête de terrain, juillet 2019

Conclusion

Nos résultats démontrent l'importance de dépasser les dichotomies homme-femme et d'adopter une perspective qui s'appuie sur la théorie de l'intersectionnalité pour comprendre l'adoption d'innovations.

La catégorisation des différents acteurs (paysans et paysannes) en groupe permet d'avoir une idée de la configuration sociale des villages. Cette catégorisation n'est pas parfaite, mais a tenté tant bien que mal à regrouper les différents acteurs par groupe en fonction des responsabilités sociales, de l'accès aux ressources (les savoirs et moyens de production tels que la terre) mais aussi en fonction des pouvoirs de décision. Cette configuration offre une vue sur l'accès aux ressources que ce soient les savoirs comme les moyens de production tels que la terre et les opportunités comme l'adhésion dans les OP. Les conditions d'accès à ces ressources, mise en confrontation avec les exigences et les implications des techniques novatrices de restauration des terres et des forêts, permet de montrer que les inégalités sociales influencent différemment les individus dans l'adoption des techniques de restauration des terres et des forêts.

Au regard de cette analyse, on peut retenir que les techniques sont plus accessibles aux aînés (*Kāsm̄dambā*) et femmes cheffes d'exploitation (*Paḡb sēn koodb ye*) qu'aux autres groupes. Les aînés réunissent de par leurs statuts sociaux toutes les conditions pour l'adoption des techniques de restauration des terres et des forêts. Certains facteurs tels que le soutien du chef de ménage donnent aux femmes cheffes d'exploitation non seulement accès aux Ops, mais aussi un accès au foncier de manière générale. Ces facteurs favorisent l'adoption de certaines techniques de restauration des terres et des forêts tels que : le zaï, la RNA et les cordons pierreux. Les femmes des émigrés temporaires, les veuves et les cadets adoptent généralement la seule technique du zaï. En effet, pour les autres techniques de restauration des terres et des forêts, ils sont exclus de l'accès à la connaissance même ou sont freinés à cause de leur manque d'accès à la ressource terre.

bibliographies

Boserup Ester (1970), *Women's role*, In Economic development, News York, Ny, ST. Martin's Press.

Droy Isabelle (1990), *Femmes et développement rural*, Paris, Edition Karthala.

GRAF (2007), *Genre et accès au foncier : Etat des lieux et défis pour l'aide au développement*.

- Guetat-Bernard H el ene et Saussey Magali** (2014), « Introduction g n rale », in *genre et savoir, pratiques et innovations rurales au Sud*, IRD, Marseille, pp 13-34.
- PCD** (2013), Zitenga Horizon 2014-2018.
- Reinert Magali** (2015), *Changement climatique. Quels d fis pour le Sud ?* IRD Editions, Marseille.
- Rieu Annie et Dahache Sabrina** (2008), « S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexu e en agriculture », *Revue d' tudes en agriculture et environnement*, pp 71-94.
- Riss Marie Denis** (1989), *Femmes africaines en milieu rural, les s n galaises de Sine Saloum*, Paris, Editions Harmattan.
- Rogers Everett** (2003), *Diffusion of innovations*, New York, Free Press, Fifth edition.
- Traore Saratta** (2010), *Les femmes du Boundoukey, Burkina Faso : Pilier  conomique de l'agriculture*, Paris, l'Harmattan.
- Villarreal Marcela** (2014), « R duire les in galit s de genre, un enjeu de politique agricole », *F minin masculin, genre et agriculture familiale*, Paris, Edition Quae, pp 21-38.
- Yoda Fran oise Bibiane** (2009), « La s curisation fonci re en milieu rural au Burkina Faso. L'acc s   la terre et ses usages : variation internationale », Nantes, Hall Archives-ouvert.